

SEPHORA

Société par actions simplifiée au capital de 78.256.500 euros
Siège social : 41 rue Ybry, 92200 Neuilly-sur-Seine
393 712 286 RCS Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 JUIN 2026**

Le jeudi 25 juin 2026,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'Associé Unique de la Société, la société LVMH - MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON, Société Européenne, dont le siège social est situé 22, avenue Montaigne – 75008 Paris, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775 670 417, propriétaire de l'intégralité des actions composant 100% du capital social et des droits de vote de la Société, dûment représentée Monsieur Stéphane Bianchi,
.../...

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le **résultat bénéficiaire** de l'exercice clos le 31 décembre 2025, de la manière suivante :

Détermination du montant distribuable :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice	329.069.127,43 euros
- Report à nouveau créateur au 31 décembre 2025	<u>304.465.753,36 euros</u>

Soit un résultat distribuable de 633.534.880,79 euros

Proposition d'affectation :

- Distribution à titre de dividende	149.991.625,00 euros
- Report à nouveau porté à un montant créateur de	<u>483.543.255,79 euros</u>

Total **633.534.880,79 euros**

Le dividende brut ressort à 5,75 euros par action avant effet de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires. Il sera mis en paiement le 25 juin 2026.

L'Associé Unique prend acte de ce que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

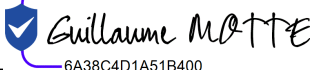
Exercice	Nombre d'actions composant le capital social	Dividende brut versé (*) (en euros)
2022	26 085 500	néant
2023	26 085 500	7,28
2024	26 085 500	11,12

⁽¹⁾ Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires

Cette décision est **adoptée** par l'Associé Unique.

.../...

Extrait certifié conforme

Signé par :

 6A38C4D1A51B400...

Le Président
Monsieur Guillaume Motte

CERTIFIÉS CONFORMES

Signé par :

6A38C4D1A51B400...

SEPHORA S.A.S.
S.A.S. au capital de 78 256 500 euros

41 Rue Ybry
92 200 Neuilly sur Seine

SIRET 393 712 286 03775
APE 4775 Z

COMPTES ANNUELS 2025

BILAN - ACTIF	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	3 829,95	3 829,95		
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	348 394 625,39	204 079 398,61	144 315 226,78	139 726 181,05
Fonds commercial (1)	154 251 862,19	2 505 627,00	151 746 235,19	152 938 839,75
Autres immobilisations incorporelles	17 509 992,48		17 509 992,48	6 920 826,27
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	611 830,54		611 830,54	
TOTAL immobilisations incorporelles	520 768 310,60	206 585 025,61	314 183 284,99	299 585 847,07
Terrains				
Constructions	235 943 332,73	195 485 626,47	40 457 706,26	40 761 356,15
Installations techniques, matériel et outillage industriels	64 458 708,40	51 960 113,24	12 498 595,16	12 576 260,69
Autres immobilisations corporelles	149 510 655,10	118 382 254,53	31 128 400,57	25 120 697,91
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 009 098,85		2 009 098,85	2 187 621,07
TOTAL immobilisations corporelles	451 921 795,08	365 827 994,24	86 093 800,84	80 645 935,82
Participations	760 682 320,63	132 399 007,27	628 283 313,36	696 494 539,68
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 510 243,12		98 510 243,12	8 497 537,18
TOTAL immobilisations financières (1)	859 192 563,75	132 399 007,27	726 793 556,48	704 992 076,86
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	1 831 882 669,43	704 812 027,12	1 127 070 642,31	1 085 223 859,75
(1) Dont à moins d'un an			96 769 397,00	
Matières premières et autres approvisionnements	6 638 784,52	901 837,00	5 736 947,52	6 540 786,73
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	335 180 694,94	39 651 368,00	295 529 326,94	286 567 978,28
Avances et acomptes versés sur commandes	16 955 135,69		16 955 135,69	26 858 103,96
TOTAL Stocks et en-cours	358 774 615,15	40 553 205,00	318 221 410,15	319 966 868,97
Créances clients et comptes rattachés	295 100 493,49	469 388,32	294 631 105,17	245 272 537,30
Autres créances	193 133 359,56	6 176 045,29	186 957 314,27	173 639 679,83
Charges constatées d'avance	5 381 266,54		5 381 266,54	6 452 853,06
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances (2)	493 615 119,59	6 645 433,61	462 396 297,79	418 912 217,13
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	22 338 937,84		22 338 937,84	26 327 931,93
TOTAL Trésorerie	22 338 937,84		22 338 937,84	26 327 931,93
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	874 728 672,58	47 198 638,61	808 337 912,32	771 659 871,09
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	552 205,80		552 205,80	265 228,31
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I À VII)	2 707 167 377,76	752 014 495,68	1 955 152 882,08	1 857 148 959,15
(2) Dont à moins d'un an			474 422 998	

BILAN - PASSIF				31/12/2025	31/12/2024
Capital	(Dont versé :	78 256 500,00	)	78 256 500,00	78 256 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				185 096 578,37	185 096 578,37
Ecart de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Réserve légale				7 825 650,00	7 825 650,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :		)		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants :		)	32 968 235,48	32 968 235,48
TOTAL réserves				40 793 885,48	304 146 963,85
Report à nouveau				304 465 753,36	253 056 634,24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				329 069 127,43	341 479 879,12
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées				109 165 835,34	89 718 200,83
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)				1 046 847 679,98	988 401 678,04
Provisions pour risques				22 572 397,21	20 566 723,51
Provisions pour charges				21 137 875,23	19 508 865,50
TOTAL DES PROVISIONS (II)				43 710 272,44	40 075 589,01
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				7 113 624,58	2 191 470,23
Emprunts et dettes financières divers (2)	(Dont emprunts participatifs :		)	154 739 489,83	152 876 396,04
Instruments financiers à terme					
TOTAL dettes financières				161 853 114,41	155 067 866,27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				481 636 311,49	434 276 233,13
Dettes fiscales et sociales				126 553 941,36	141 174 432,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				25 790 816,93	33 381 193,02
Autres dettes				59 919 159,49	53 971 993,33
Produits constatés d'avance				8 485 286,50	10 530 276,16
TOTAL dettes d'exploitation				702 385 515,77	673 334 128,12
TOTAL DES DETTES (1) (III)				864 238 630,18	828 401 994,39
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif				356 299,48	269 697,71
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I À IV)				1 955 152 882,08	1 857 148 959,15
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)				702 385 515,77	
(2) Dont emprunts participatifs					

COMPTE DE RÉSULTAT France	Exercice 2025				Exercice 2024
	France	Exportation	Total	Total	
Ventes de marchandises	1 573 228 469,99	808 338 884,68	2 381 567 354,67	2 264 688 078,00	
Production vendue	68 544 872,25	227 677 937,15	296 222 809,40	246 294 325,38	
Montant net du Chiffres d'affaires nets	1 641 773 342,24	1 036 016 821,83	2 677 790 164,07	2 510 982 403,38	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions			1 236 090,70	1 235 694,10	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			61 510 439,31	64 830 601,88	
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			221 516,75		
Autres produits			305 524 038,12	299 288 666,50	
Total des produits d'exploitation (I)			368 492 084,88	365 354 962,48	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 566 501 347,43	1 458 762 660,50	
Variation de stock (marchandises)			-14 295 610,66	-34 143 092,90	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			19 067 428,72	20 538 449,11	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			763 465,31	-184 723,15	
Autres achats et charges externes (1)			736 968 821,29	699 382 655,71	
Impôts, taxes et versements assimilés			17 783 856,07	17 998 473,77	
Salaires			235 540 559,83	238 161 068,81	
Cotisations sociales			100 903 529,58	97 358 677,37	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 185 788,85	60 758 507,46	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			8 011 724,39	7 541 267,35	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			46 960 714,14	45 800 896,03	
Dotations aux provisions			15 079 464,25	19 182 813,13	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			7 548 374,86	6 285 026,51	
Total des charges d'exploitation (II)			2 811 019 464,06	2 637 442 679,70	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			235 262 784,89	238 894 686,16	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers:					
De participations (2)			197 255 393,27	176 402 102,98	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			1 411 039,30	1 655 947,09	
Autres intérêts et produits assimilés (2)			666 821,71	2 047 033,17	
Reprises sur dépréciations et provisions			20 990 575,40	23 774 318,41	
Différences positives de change			6 186 083,05	4 723 918,39	
Produits des cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers (V)			226 509 912,73	208 603 320,04	
Charges financières:					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			839 767,41	2 628 423,46	
Intérêts et charges assimilées (3)			3 418 189,82	21 767 949,12	
Différences négatives de change			12 048 915,39	11 023 467,39	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			19 771 955,67		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des charges financières (VI)			36 078 828,29	35 419 839,97	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			190 431 084,44	173 183 480,07	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			425 693 869,33	412 078 166,23	
Produits exceptionnels (VII)			39 880 434,11	33 223 382,47	
Charges exceptionnelles (VIII)			60 792 547,02	57 526 286,40	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			-20 912 112,91	-24 302 903,93	
Participation des salariés aux résultats (IX)			13 689 467,55	16 053 879,58	
Impôts sur les bénéfices (X)			62 023 161,44	30 241 503,60	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			3 312 672 595,79	3 118 164 068,37	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			2 983 603 468,36	2 776 684 189,25	
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			329 069 127,43	341 479 879,12	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					
(2) Dont produits concernant les entités liées			198 666 432,57		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			3 402 114,18		

Sephora exerce pour son propre compte une activité de création et d'exploitation de magasins de vente de tous produits et articles de beauté, de parfumerie et de soins corporels.

Sephora exerce aussi pour le compte de ses filiales, une activité de gestion de marque, de création, de services liés à la distribution de tous produits de parfumerie et de cosmétiques. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente.

Sephora est une société du groupe **LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON**.

A – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

▪ Développement de la société :

Sephora a poursuivi, au cours de l'année 2025, son propre développement en France et à l'étranger en soutenant ses filiales. En 2025, le chiffre d'affaires est en progression de +6,6% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2 678 millions d'euros. Toutefois cette évolution doit être nuancée, car les ventes en France sur notre marché domestique sont en retrait de -1%, et seules les ventes aux filiales Européennes ont continué leur croissance significative (+20%) grâce à des marchés toujours bien orientés pour Sephora sur ces pays, et grâce à la poursuite de la centralisation des achats par Sephora SAS, qui revend donc de plus en plus à ses filiales.

▪ Evolution et perspectives d'avenir :

Le premier trimestre 2026 a bien démarré en termes de ventes, et reste conforme aux objectifs du Budget. Par rapport à 2025, la croissance est toujours positive à taux de change constant, mais devient négative à taux de change courant, en raison principalement de la baisse du Dollar US d'environ -10%. Surtout, il nous faut tenir compte de la rapide dégradation de l'environnement international depuis les récents débuts de la guerre au Moyen-Orient. Dans ce contexte, nous devons rester prudents sur l'atteinte des objectifs 2026.

B – PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES :

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthode comptable décrit ci-dessous.
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Ce règlement n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes au 31/12/2025 hormis la nouvelle présentation des états financiers.

IMMOBILISATIONS :

Les éléments d'actif immobilisé apportés à l'occasion des opérations de fusion ont été inscrits dans les comptes de la société absorbante en reprenant les valeurs figurant au bilan des sociétés absorbées (prix de revient d'origine, amortissements pratiqués, provisions pour dépréciation). Les amortissements ont continué à être calculés d'après les valeurs d'origine figurant au bilan des sociétés absorbées.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les droits de marque, les fonds de commerce acquis, ne sont pas amortis car protégés juridiquement, ils sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur une période de 1 à 7 ans. Un amortissement dérogatoire est constaté pour les biens éligibles en résultat exceptionnel.

Les immobilisations incorporelles libellées sous la mention « Fonds Commercial » correspondent à :

- Des fonds de commerce pour 112.015 K€
Dans ce montant figure l'allocation du mali technique constaté en 2004 lors de l'absorption de Sephora France par Sephora S.A. à hauteur de 88.193 K€. Ce mali technique est considéré comme assimilable à un fonds de commerce dont la durée d'utilisation est non limitée.
- Des droits au bail pour 42.237 K€

Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, sur les fonds de commerce et les droits au bail.

La valeur comptable des magasins est comparée à leur valeur d'utilité déterminée sur la base des cash-flows générés par son activité. Si pour un magasin donné, ces cash-flows sont négatifs, et s'il n'est pas couvert par d'autres magasins bénéficiaires sur la même zone de chalandise, alors une dépréciation du fonds de commerce est comptabilisée.

Sur la base des tests mis en œuvre à la clôture des comptes de l'exercice 2025, aucun fonds de commerce n'a été déprécié.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur les durées suivantes :

INTITULE	DUREES
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Installations, matériels, outillages	5 ans
Matériel de bureau informatique	2 à 3 ans
Mobilier de bureau	5 ans et 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est constituée dès lors qu'apparaît une perte probable. C'est le cas lorsque des opérations de relocalisation et de rénovation connues au moment de l'arrêté des comptes vont conduire à passer en perte des immobilisations pour leur valeur nette comptable.

Dans cette hypothèse, une provision est comptabilisée à hauteur de 100% de cette valeur nette comptable. Au 31/12/2025, cette provision s'élève à 4.201 K€ (contre 3.401 K€ fin 2024).

Une provision pour remise en état des magasins est constituée dès lors qu'une clause du bail le prévoit, et ce, pour couvrir les coûts inhérents aux travaux permettant de restituer au bailleur le local en l'état initial, sur la base d'un coût moyen au m2. Cette provision est actualisée chaque année.

Au 31/12/2025, cette provision s'élève à 6.965 K€ (contre 6.554 K€ fin 2024).

1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. La valeur d'usage est calculée, soit à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie soit en fonction de la situation nette de la filiale.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les coûts d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans par la constatation d'amortissements dérogatoires.

1.4 Tableau des filiales et participations

Informations relatives aux filiales et participations

L'annexe inclut un tableau des filiales et participations requis par l'article L. 233-15 du code de commerce selon le modèle suivant :

Tableau des filiales et participations										
Informations financières	Capitaux propres (2)	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2025 (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)	Observations
			Brute	Nette						
Filiales et participations										
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
SEPHORA ASIA PTE LTD	57 131 915	100,00%	56 280 764	56 280 764	-1	0	4 040 757	-5 596 528	0	
SEPHORA PORTUGAL PERFUMERIA LDA	5 000 000	100,00%	11 264 396	11 264 396	0	0	66 047 000	3 837 000	3 659 151	
SEPHORA POLSKA SP ZOO	11 845 534	100,00%	30 396 617	30 396 617	0	0	294 188 276	14 508 219	6 557 684	
SEPHORA GREECE SA	128 000	100,00%	51 518 378	51 518 378	0	0	114 806 000	11 785 000	10 137 111	
SEPHORA SRO (Rep. Tchèque)	2 607 583	100,00%	2 120 216	2 120 216	0	0	85 720 514	6 223 484	1 644 264	
A'VENUE HOCHÉ	47 854 391	100,00%	184 830 756	52 431 748	0	0	281 100 111	7 379 852	0	
BEAUTY IN MOTION SDN BDH (Malaisie)	1 887 505	100,00%	2 018 506	2 018 506	0	0	107 532 868	7 860 070	5 649 008	
SEPHORA SWEDEN AB	4 620	100,00%	7 666 601	7 666 601	0	0	47 211 690	2 239 053	2 961 058	
SEPHORA AUSTRALIA PTY LTD	43 796 712	100,00%	43 711 939	43 711 939	0	0	210 123 087	-12 706 691	0	
SEPHORA DANMARK APS	10 711	100,00%	10 024 522	10 024 522	0	0	29 996 108	570 919	0	
SEPHORA SWITZERLAND SA	2 684 131	100,00%	2 300 966	2 300 966	0	0	76 845 615	7 243 062	10 892 781	
S+ SAS	40 000	100,00%	40 000	40 000	0	0	315 261 000	-9 181 000	0	
SEPHORA LUXEMBOURG SARL	12 000	100,00%	12 563	12 563	0	0	17 275 000	1 523 000	1 581 649	
SEPHORA KOSMETIC A.S	3 201 166	100,00%	43 189 851	43 189 851	0	0	303 270 504	38 556 878	11 673 701	
SEPHORA GERMANY GMBH	2 725 000	100,00%	42 725 000	42 725 000	0	0	143 835 000	439 000	0	
SEPHORA MONACO SAM	150 000	98,67%	150 000	150 000	0	0	10 123 000	2 152 000	2 006 708	
PT SEPHORA INDONESIA	148 115	99,00%	226 937	226 937	0	0	5 947 046	98 947	0	
SEPHORA HONG KONG LTD	0	100,00%	0	0	0	0	39 712 705	-2 117 186	0	
SEPHORA NEW ZEALAND LTD	2 428 852	100,00%	2 967 448	2 967 448	0	0	13 279 539	-3 232 997	0	
SEPHORA KOREA LTD	0	100,00%	0	0	0	0	0	-1 321 684	0	
SEPHORA COSMETICS ROMANIA SA	93 784	100,00%	42 997 850	42 997 850	0	0	117 494 153	10 788 144	12 401 753	
SEPHORA BULGARIA EOOD	652 408	100,00%	8 700 000	8 700 000	0	0	13 285 626	1 709 788	1 200 320	
SEPHORA COSMETICS DOO	204 074	100,00%	7 724 000	7 724 000	0	0	20 189 287	2 485 162	2 473 902	
SEPHORA MOYEN ORIENT SA	429 461	75,00%	133 569 908	133 569 908	0	0	0	156 805 309	115 690 942	
SEPHORA MEXICO SRLCV	13 033 857	82,35%	15 842 705	15 842 705	0	0	235 921 004	12 908 113	0	
CHANNEL ISLANDS COMMERCIAL GROUP LIMITED	115 204	100,00%	14 864 176	14 864 176	0	0	0	316 434	0	
FEELUNIQUE INTERNATIONAL LIMITED	115	100,00%	1 130 774	1 130 774	0	0	301 334 296	-2 041 143	0	
SEPHORA BELGIQUE	62 000	100,00%	61 500	61 500	0	0	0	0	0	
SEPHORA CROATIE	500 000	100,00%	500 000	500 000	0	0	0	0	0	
PT CMA	509 143	99,90%	613 028	613 028	0	0	0	49 203	0	
A. Total des filiales			717 449 401	585 050 394	-1	0			188 530 031	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
SEPHORA SINGAPORE PTE LTD	2 846 739	40,00%	1 187 788	1 187 788	0	0	114 566 986	-2 271 673	0	
LVMH IBERIA SL	0	17,11%	42 045 112	42 045 112	0	0	0	0	8 725 362	
B. Total des participations			43 232 899	43 232 899	0	0			8 725 362	
C. Total des filiales et des participations (A + B)			760 682 301	628 283 294	-1	0			197 255 393	
Renseignements concernant les participations (<= 1%)										
SEPHORA COSMETICS PVT LTD	947	1,00%	17	17	0	0	9 491 533	267 808	0	
SEPHORA THAILAND CO LTD	13 434 360	1,00%	3	3	0	0	86 864 548	3 411 220	0	
D. Total des titres dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1%			20	20	0	0			0	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

2. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Conformément aux contrats de ventes, les créances sont principalement constatées à l'expédition.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances échues depuis plus de 6 mois et moins de 1 an sont dépréciées à hauteur de 50 %, entre 1 an et 18 mois pour 75 % et au-delà de 18 mois pour 100%.

3. STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le coût d'achat moyen pondéré inclus le coût d'achat des produits diminué des remises sur factures auxquels s'ajoutent les frais d'approche.

Stocks et en-cours (montant brut en €)

Postes	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements	6 638 785	7 361 905
En-cours de production	0	0
Produits finis	0	0
Marchandises	335 180 695	320 885 084
Total	341 819 479	328 246 989

Une provision pour dépréciation est calculée sur cette valeur des stocks diminuée des RFA en stock.

A fin décembre 2025, cette provision est constituée en fonction :

- du délai de rotation sur les produits « actifs »,
- des dates d'entrée en stock pour les « Nouveautés » et les « One Shot » (produits événementiels)
- des dates d'inactivation pour les « inactifs » (produits retirés de la vente et non repris par les fournisseurs).

Pour les produits « Nouveautés », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 5% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,

Pour les produits « actifs », les taux appliqués sont les suivants :

- Taux de 1% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 0 et 12 mois
- Taux de 10% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 12 et 18 mois
- Taux de 15% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 18 et 24 mois
- Taux de 30% pour les produits avec un délai de rotation supérieur à 24 mois.

Pour les produits « One shot », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 15% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,
- Taux de 30% pour les produits entrés entre 12 mois et 24 mois,
- Taux de 80% pour les produits entrés depuis plus de 24 mois

Pour les produits « Inactifs », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 30% pour les produits retirés de la vente depuis moins de 3 mois,
- Taux de 50% pour les produits retirés de la vente entre 3 mois et 6 mois
- Taux de 75% pour les produits retirés de la vente entre 6 mois et 12 mois
- Taux de 90% pour les produits retirés de la vente entre 12 et 24 mois
- Taux de 100% pour les produits retirés de la vente depuis plus de 24 mois.

Pour les produits retirés de la vente mais faisant l'objet d'une reprise par les fournisseurs, la provision est égale à 20% de la valeur de ces produits.

Pour les produits identifiés en destruction et en casse, la provision est égale à 100% de la valeur de ces produits.

Une provision pour démarque est constituée pour couvrir le risque d'écart de stocks entre la date de l'inventaire complet réalisé en cours d'année et la clôture fiscale du 31 décembre. Le calcul est le suivant :

Chiffre d'affaires entre date d'inventaire et 31 décembre multiplié par le taux de démarque constaté lors du précédent inventaire complet – montant réel des écarts sur stock constaté entre ces deux dates.

Dépréciations des stocks et en-cours (montant en €)

Postes	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	901 837	821 118	CAMP coût de transport inclus et RFA en stock déduites
Encours de production	0		
Produits finis	0		
Marchandises	39 651 368	34 317 106	CAMP coût de transport inclus et RFA en stock déduites
Total	40 553 205	35 138 224	

4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités, la société est impliquée ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, les relations avec ses salariés et toutes autres matières inhérentes à ses activités. La société estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

A titre d'information, les dotations pour risques et charges de l'exercice se sont élevées à 17 592 K€. Les reprises se montent, quant à elles, à 13 957 K€.

Ces dotations et reprises se décomposent de la façon suivante :

Provisions et passifs éventuels : tableau des provisions (montant exprimé en €)

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour renouvellement des baux	2 266 914	880 782	0	347 569	2 800 127
Provisions pour remise en état des magasins	6 554 251	1 762 657	0	1 352 408	6 964 500
Provisions pour pertes de change	265 228	552 206	265 228	0	552 206
Provisions pour indemnités départs en retraite	4 333 353	505 029	95 710	0	4 742 672
Provisions pour litiges sociaux	10 350 735	8 833 562	1 977 894	7 195 017	10 011 385
Provisions pour impôts	778 612	0	278 612	500 000	0
Provisions programme Cartes de fidélité	7 781 495	388 886	0	0	8 170 380
Autres provisions pour risques	7 745 002	4 669 000	0	1 945 000	10 469 002
Total	40 075 589	17 592 122	2 617 445	11 339 994	43 710 272

Les reprises non utilisées à hauteur de 11.340 K€ concernent principalement les provisions pour litiges sociaux (7.195 K€). Ces reprises non utilisées peuvent provenir de transferts de statut déductible et non déductible et inversement.

Programme de fidélité Sephora

Le programme de fidélité Sephora accorde des points, sur la base de 1€ acheté = 1 point. A partir de 150 points accumulés, le client fidèle se voit offrir 3 types de récompense : un bon de remise de 10% sur son prochain achat, ou un produit cadeau offert à choisir parmi une liste, ou un don de 5€ au profit d'une association. Ces récompenses sont valables 3 mois.

En respect de l'avis 2004-E du comité d'urgence de la réglementation comptable, Sephora constate une provision pour risque sur la base du coût de revient de l'avantage accordé dès l'octroi de ce dernier. La provision est calculée à partir du nombre de points non utilisés et du nombre de bons de réduction émis et non périmés, pondérée d'un coefficient de probabilité d'utilisation.

Le montant au bilan fin 2025 est de 8.170 K€ (contre 7.781 K€ fin 2024).

5. REMISES DE FIN D’ANNEE A RECEVOIR

Les Remises de Fin d’Année à recevoir sont constatées au bilan en diminution du poste Fournisseurs de marchandises.

C – NOTES SUR LE BILAN :

Les chiffres figurant dans les tableaux présentés ci-après sont exprimés en euros.

1. BILAN

1.1 Immobilisations (tableau DGI 2054 cf.ci après)

Tableau des immobilisations - Cadre général

Situations et mouvements (b)	Montant brut à l'ouverture de	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Rubriques (a)				
Immobilisations incorporelles	476 266 600	69 059 533	24 557 822	520 768 311
Immobilisations corporelles	422 308 063	36 909 288	7 295 556	451 921 795
Immobilisations financières	857 163 040	189 927 047	187 897 523	859 192 564
Total	1 755 737 703	295 895 868	219 750 901	1 831 882 669

1.2 Amortissements et dépréciations (tableau DGI 2055 cf.ci après)

Tableau des amortissements - Cadre général

Situations et mouvements (b)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (c)
Rubriques (a)						
Immobilisations incorporelles	entre 3 et 5 ans	dégressif	172 845 030	41 948 808	11 683 754	203 110 084
Immobilisations corporelles	entre 2 et 10 ans	linéaire / dégressif	338 260 807	28 237 030	4 871 178	361 626 660
Immobilisations financières	néant	néant				0
Total			511 105 838	70 185 838	16 554 931	564 736 744

Tableau des dépréciations

Situations et mouvements (b)	Dépréciations à l'ouverture de	Augmentations : dotations de	Diminutions : reprises de	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Rubriques (a)				
Immobilisations incorporelles	3 835 722	3 565 274	3 926 055	3 474 941
Immobilisations corporelles	3 401 271	4 446 450	3 646 387	4 201 334
Immobilisations financières	152 170 963	0	19 771 956	132 399 007
Stocks et en-cours	35 138 224	40 253 205	34 838 224	40 553 205
Créances	6 944 194	6 582 509	6 881 270	6 645 434
Total	201 490 374	54 847 439	69 063 891	187 273 921

1.3 Provisions

Provisions et passifs éventuels : tableau des provisions (montant exprimé en €)

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour renouvellement des baux	2 266 914	880 782	0	347 569	2 800 127
Provisions pour remise en état des magasins	6 554 251	1 762 657	0	1 352 408	6 964 500
Provisions pour pertes de change	265 228	552 206	265 228	0	552 206
Provisions pour indemnités départs en retraite	4 333 353	505 029	95 710	0	4 742 672
Provisions pour litiges sociaux	10 350 735	8 833 562	1 977 894	7 195 017	10 011 385
Provisions pour impôts	778 612	0	278 612	500 000	0
Provisions programme Cartes de fidélité	7 781 495	388 886	0	0	8 170 380
Autres provisions pour risques	7 745 002	4 669 000	0	1 945 000	10 469 002
Total	40 075 589	17 592 122	2 617 445	11 339 994	43 710 272

1.4 Etat des créances et des Dettes

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice (montant en €)

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	98 510 243	96 769 387	1 740 856
Créances de l'actif circulant	469 041 731	469 030 381	11 350
Charges constatées d'avance	5 381 267	5 381 267	0
Total	572 933 241	571 181 035	1 752 206

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice (montant en €)

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	143 113 625	143 113 625		
Fournisseurs et comptes rattachés	633 981 070	633 981 070		
Autres dettes	78 658 649	78 658 649		
Produits constatés d'avance	8 485 287	8 485 287		
Total	864 238 630	864 238 630	0	0

1.5 Capitaux propres

Le capital social est composé par 26 085 500 actions de 3 euros de valeur nominale.

Montants exprimés en milliers d'euros

Comptes	Solde d'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes	Amort. dérogatoire	Solde de clôture
Capital	78 257					78 257
Primes d'émission et de fusion	185 097					185 097
Réserves légales	7 826					7 826
Autres réserves	32 968					32 968
Report à nouveau	253 057	341 480		-290 071		304 466
Résultat de l'exercice	341 480	-341 480	329 069			329 069
TOTAL	898 684	0	329 069	-290 071	0	937 682
Provisions réglementées	89 718				19 448	109 166
TOTAL CAPITAUX PROPRES	988 402	0	329 069	-290 071	19 448	1 046 848

1.6 Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2025
Clients factures à établir	20 819
Fournisseurs avoirs à recevoir	101 452
Créances sociales et fiscales	28
Créances diverses	149
	122 448

1.7 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2025
Clients avoirs à établir	22 138
Charge à payer sur perte de change	0
Dettes sociales et fiscales	99 667
Dettes diverses	0
Fournisseurs factures non parvenues	155 518
Fournisseurs immobilisations factures non parvenues	13 312
Intérêt comptes courants et comptes bancaires	78
Intérêt sur emprunts	0
	290 713

1.8 Produits et charges imputables à un autre exercice

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2025
Charges constatées d'avance (*)	5 381
Produits constatés d'avance (**)	8 485

(*) Les charges constatées d'avance concernent principalement l'étalement de droits d'entrée (baux), d'assurance et de maintenance informatique.

(**) Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des participations aux travaux reçues de nos bailleurs.

D. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :**1.1 Chiffre d'affaires**

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	VENTES DE MARCHANDISES	PRESTATIONS DE SERVICES (*)	Total
France	1 573 228	68 545	1 641 773
Export et CE	808 339	227 678	1 036 017
	2 381 567	296 223	2 677 790

Les prestations de services sont majoritairement constituées de royalties, de management fees et de prestations logistiques facturées aux filiales.

On y trouve également des refacturations médias et animations aux différentes marques.

1.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	CHARGES	PRODUITS	NET
Provision sur titres, sur comptes courants filiales, situation nette filiale	0	0	0
Pertes sur filiales	0	0	0
Intérêts comptes courants intra-groupe	3 402	1 411	-1 991
Pertes et gains de change	12 049	6 186	-5 863
Autres mouvements sur provisions	840	20 991	20 151
Autres frais et produits financiers	16	667	651
Dividendes reçus	0	197 255	197 255
Opérations en capital	19 772	0	-19 772
TOTAL	36 079	226 510	190 431

1.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	CHARGES	PRODUITS	NET
Opérations de gestion (boni liquidation et idté exceptionnelle)	0	1 577	1 577
Amortissements dérogatoires	56 973	37 525	-19 448
Autres amortissements et provisions	3 820	779	-3 041
TOTAL	60 793	39 880	-20 912

Le résultat exceptionnel 2025 est une perte de -20.9 millions d'euros provenant principalement da la variation nette des amortissements dérogatoires.

1.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant & Participation	Résultat Exceptionnel	Résultat net Comptable
Social avant IS	412 004 402	-20 912 113	391 092 289
Retraitements extra-comptables	-182 231 988	-1 731	-182 233 719
Base imposable	229 772 414	-20 913 844	208 858 570
Impôt sur les bénéfices	-71 249 309	6 485 099	-64 764 210
Crédits d'impôt			3 049 582
Imputations diverses			-308 533
Impôts sur les bénéfices de l'exercice :			-62 023 162
<i>Dont quote-part contribution exceptionnelle (20,6%) sur le montant de l'impôt sur les bénéfices</i>			-10 851 663

(*) L'impôt sur les sociétés est calculé au taux de 25 %.

Une contribution sociale de 3,3% est calculée sur la partie de l'impôt sur les sociétés dépassant 763 K€.

Le montant des crédits d'impôts dont bénéficie Sephora SAS pour l'exercice 2025 s'élève à 3 049 K€ dont 2 800 K€ au titre du versement à la Fondation Louis Vuitton. A noter qu'il n'y a pas de Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2025.

	Montant
Crédit d'impôt recherche	0
Autres crédits d'impôts (mécénat)	2 918 457
Autres crédits d'impôts (famille)	131 125
Total	3 049 582

E. INFORMATIONS DIVERSES :**1. Situation fiscale différée ou latente**▪ **Impôts différés Actif**

Montants exprimés en milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2025	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Provisions Risques & Charges	19 882	5 136	1 781	21 664	5 596
Provisions sur stocks	29 271	7 561	4 295	33 565	8 670
Provisions créances clients	6 677	1 725	-301	6 376	1 647
Dépréciations immobilisations corporelles & incorporelles	0	0	0	0	0
Participation	16 175	4 178	-2 551	13 625	3 519
C3S	3 476	898	67	3 543	915
Autres taxes	2 355	608	-36	2 319	599
Factures à recevoir non déductibles	0	0	1 105	1 105	285
Impact des marges arrières	45 900	11 856	330	46 230	11 941
Autres différences temporaires	18 664	4 821	-3 538	15 126	3 907
Ecart de conversion	270	70	87	356	92
Déficits reportables	0	0	0	0	0
Impôt différé Actif	142 670	36 852	1 239	143 910	37 172

▪ **Impôts différés Passif**

Montants exprimés en milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2025	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Ecart de conversion	-265	-69	-287	-552	-143
Impôt différé Passif	-265	-69	-287	-552	-143

(*) Ces impôts différés sont calculés au taux de 25,83% qu'ils soient considérés à court terme comme à long terme.

2. Filiales et participations

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

3. Effectifs exercice 2025 (ETP)**Répartition des effectifs par catégorie**

Catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	0
Employés, techniciens, agents de maîtrise	4 242
Cadres et ingénieurs	1 317
Total	5 559

4. Engagements pour indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC 2003-R01.

Cette indemnité fait l'objet d'une provision présentée au bilan en provision pour risques et charges dans son intégralité.

Les calculs, effectués par le Cabinet Mercer, impliquent la prise en compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- probabilité de présence jusqu’à la date de la retraite,
- taux de mortalité à l’âge de la retraite,
- taux d’inflation de 2% (sans changement par rapport à 2024),
- taux d’actualisation de 3,80% (hausse de 0.35 points par rapport à 2024),
- taux d’évolution des salaires de 3% (sans changement par rapport à 2024),
- âge de départ en retraite de 65 ans en moyenne pour les cadres (sans changement par rapport à 2024) et entre 62 ans et 64 ans pour les non-cadres (sans changement par rapport à 2024),
- taux de charges sociales moyennes de 47% (sans changement par rapport à 2024).

Au total, au 31 décembre 2025, la provision pour indemnités de départ en retraite s’élève à 4.743 K€ (contre 4.333 K€ fin 2024).

Les droits de l’année, l’amortissement des écarts actuariels et la charge d’intérêts de l’année sont enregistrés en résultat d’exploitation.

5. Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- Engagements donnés au titre des loyers sièges et magasins :

Cautions de la **Société Générale** pour un montant de 17.241.563 euros,
Cautions de la **BNP Paribas** pour un montant de 2.497.078 euros.

- Engagements donnés au titre des cautions bancaires :

Il s’agit de lettres de confort et de garantie à première demande données auprès d’établissements bancaires au profit de nos filiales étrangères pour un montant de 84 587 173 euros (contre 184 497 655 euros fin 2024).

DECLARATION GLOBALE DES COUVERTURES DE CHANGE
REALISEES SUR LES MARCHES FINANCIERS

En milliers d’euros

Instruments de couverture utilisés ⁽¹⁾		Opérations d’exploitation (achats/ventes) dont opérations réalisées ⁽¹⁾ :		Résultats des instruments sur opérations couvertes réalisées ⁽²⁾	Résultats des instruments sur opérations couvertes de l’exercice suivant ⁽²⁾
Nature	Montant				
Contrat de change à terme	2 292 675	Ventes	2 292 675	- 7 041	0
	0	Achats	0	0	0
Option de change	153 105	Ventes	39 718 224	2 612 807	3 034 708
	075	Achats	0	0	0

(1) ‘-’, la société est acheteuse de devises.
‘+’, la société est vendeuse de devises.

(2) ‘-’, la société réalise une perte.
‘+’, la société réalise un profit.

6. Régime Fiscal

La société Sephora SA a opté pour le régime de l’intégration fiscale, la société tête de groupe étant :

LVMH
22 avenue Montaigne
75008 PARIS

La charge d’impôt comptabilisée ne présente pas de divergence avec l’impôt qui aurait été supporté en l’absence d’intégration fiscale.

7. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton
	22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS
	SIRET : 775 670 417 00051
	22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton
	22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS
	SIRET : 775 670 417 00051
	22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS

8. Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Néant.

SEPHORA

Société par actions simplifiée

41 rue Ybry

92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SEPHORA

Société par actions simplifiée

41 rue Ybry

92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société SEPHORA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEPHORA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « B - Principes et règles comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Benedicte Sabadie*

BÉNÉDICTE SABADIE

SEPHORA S.A.S.
S.A.S. au capital de 78 256 500 euros

41 Rue Ybry
92 200 Neuilly sur Seine

SIRET 393 712 286 03775
APE 4775 Z

COMPTES ANNUELS 2025

BILAN - ACTIF	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	3 829,95	3 829,95		
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	348 394 625,39	204 079 398,61	144 315 226,78	139 726 181,05
Fonds commercial (1)	154 251 862,19	2 505 627,00	151 746 235,19	152 938 839,75
Autres immobilisations incorporelles	17 509 992,48		17 509 992,48	6 920 826,27
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	611 830,54		611 830,54	
TOTAL immobilisations incorporelles	520 768 310,60	206 585 025,61	314 183 284,99	299 585 847,07
Terrains				
Constructions	235 943 332,73	195 485 626,47	40 457 706,26	40 761 356,15
Installations techniques, matériel et outillage industriels	64 458 708,40	51 960 113,24	12 498 595,16	12 576 260,69
Autres immobilisations corporelles	149 510 655,10	118 382 254,53	31 128 400,57	25 120 697,91
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 009 098,85		2 009 098,85	2 187 621,07
TOTAL immobilisations corporelles	451 921 795,08	365 827 994,24	86 093 800,84	80 645 935,82
Participations	760 682 320,63	132 399 007,27	628 283 313,36	696 494 539,68
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 510 243,12		98 510 243,12	8 497 537,18
TOTAL immobilisations financières (1)	859 192 563,75	132 399 007,27	726 793 556,48	704 992 076,86
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	1 831 882 669,43	704 812 027,12	1 127 070 642,31	1 085 223 859,75
(1) Dont à moins d'un an			96 769 397,00	
Matières premières et autres approvisionnements	6 638 784,52	901 837,00	5 736 947,52	6 540 786,73
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	335 180 694,94	39 651 368,00	295 529 326,94	286 567 978,28
Avances et acomptes versés sur commandes	16 955 135,69		16 955 135,69	26 858 103,96
TOTAL Stocks et en-cours	358 774 615,15	40 553 205,00	318 221 410,15	319 966 868,97
Créances clients et comptes rattachés	295 100 493,49	469 388,32	294 631 105,17	245 272 537,30
Autres créances	193 133 359,56	6 176 045,29	186 957 314,27	173 639 679,83
Charges constatées d'avance	5 381 266,54		5 381 266,54	6 452 853,06
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances (2)	493 615 119,59	6 645 433,61	462 396 297,79	418 912 217,13
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	22 338 937,84		22 338 937,84	26 327 931,93
TOTAL Trésorerie	22 338 937,84		22 338 937,84	26 327 931,93
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	874 728 672,58	47 198 638,61	808 337 912,32	771 659 871,09
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	552 205,80		552 205,80	265 228,31
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I À VII)	2 707 167 377,76	752 014 495,68	1 955 152 882,08	1 857 148 959,15
(2) Dont à moins d'un an			474 422 998	

BILAN - PASSIF				31/12/2025	31/12/2024
Capital	(Dont versé :	78 256 500,00	)	78 256 500,00	78 256 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				185 096 578,37	185 096 578,37
Ecart de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Réserve légale				7 825 650,00	7 825 650,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :		)		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants :		)	32 968 235,48	32 968 235,48
TOTAL réserves				40 793 885,48	304 146 963,85
Report à nouveau				304 465 753,36	253 056 634,24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				329 069 127,43	341 479 879,12
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées				109 165 835,34	89 718 200,83
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)				1 046 847 679,98	988 401 678,04
Provisions pour risques				22 572 397,21	20 566 723,51
Provisions pour charges				21 137 875,23	19 508 865,50
TOTAL DES PROVISIONS (II)				43 710 272,44	40 075 589,01
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				7 113 624,58	2 191 470,23
Emprunts et dettes financières divers (2)	(Dont emprunts participatifs :		)	154 739 489,83	152 876 396,04
Instruments financiers à terme					
TOTAL dettes financières				161 853 114,41	155 067 866,27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				481 636 311,49	434 276 233,13
Dettes fiscales et sociales				126 553 941,36	141 174 432,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				25 790 816,93	33 381 193,02
Autres dettes				59 919 159,49	53 971 993,33
Produits constatés d'avance				8 485 286,50	10 530 276,16
TOTAL dettes d'exploitation				702 385 515,77	673 334 128,12
TOTAL DES DETTES (1) (III)				864 238 630,18	828 401 994,39
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif				356 299,48	269 697,71
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I À IV)				1 955 152 882,08	1 857 148 959,15
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)				702 385 515,77	
(2) Dont emprunts participatifs					

COMPTE DE RÉSULTAT France	Exercice 2025				Exercice 2024
	France	Exportation	Total	Total	
Ventes de marchandises	1 573 228 469,99	808 338 884,68	2 381 567 354,67		2 264 688 078,00
Production vendue	68 544 872,25	227 677 937,15	296 222 809,40		246 294 325,38
Montant net du Chiffres d'affaires nets	1 641 773 342,24	1 036 016 821,83	2 677 790 164,07		2 510 982 403,38
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions			1 236 090,70		1 235 694,10
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			61 510 439,31		64 830 601,88
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			221 516,75		
Autres produits			305 524 038,12		299 288 666,50
Total des produits d'exploitation (I)			368 492 084,88		365 354 962,48
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 566 501 347,43		1 458 762 660,50
Variation de stock (marchandises)			-14 295 610,66		-34 143 092,90
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			19 067 428,72		20 538 449,11
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			763 465,31		-184 723,15
Autres achats et charges externes (1)			736 968 821,29		699 382 655,71
Impôts, taxes et versements assimilés			17 783 856,07		17 998 473,77
Salaires			235 540 559,83		238 161 068,81
Cotisations sociales			100 903 529,58		97 358 677,37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 185 788,85		60 758 507,46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			8 011 724,39		7 541 267,35
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			46 960 714,14		45 800 896,03
Dotations aux provisions			15 079 464,25		19 182 813,13
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			7 548 374,86		6 285 026,51
Total des charges d'exploitation (II)			2 811 019 464,06		2 637 442 679,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			235 262 784,89		238 894 686,16
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers:					
De participations (2)			197 255 393,27		176 402 102,98
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			1 411 039,30		1 655 947,09
Autres intérêts et produits assimilés (2)			666 821,71		2 047 033,17
Reprises sur dépréciations et provisions			20 990 575,40		23 774 318,41
Différences positives de change			6 186 083,05		4 723 918,39
Produits des cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers (V)			226 509 912,73		208 603 320,04
Charges financières:					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			839 767,41		2 628 423,46
Intérêts et charges assimilées (3)			3 418 189,82		21 767 949,12
Différences négatives de change			12 048 915,39		11 023 467,39
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			19 771 955,67		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des charges financières (VI)			36 078 828,29		35 419 839,97
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			190 431 084,44		173 183 480,07
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			425 693 869,33		412 078 166,23
Produits exceptionnels (VII)			39 880 434,11		33 223 382,47
Charges exceptionnelles (VIII)			60 792 547,02		57 526 286,40
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-20 912 112,91		-24 302 903,93
Participation des salariés aux résultats (IX)			13 689 467,55		16 053 879,58
Impôts sur les bénéfices (X)			62 023 161,44		30 241 503,60
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			3 312 672 595,79		3 118 164 068,37
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			2 983 603 468,36		2 776 684 189,25
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			329 069 127,43		341 479 879,12
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					
(2) Dont produits concernant les entités liées			198 666 432,57		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			3 402 114,18		

Sephora exerce pour son propre compte une activité de création et d'exploitation de magasins de vente de tous produits et articles de beauté, de parfumerie et de soins corporels.

Sephora exerce aussi pour le compte de ses filiales, une activité de gestion de marque, de création, de services liés à la distribution de tous produits de parfumerie et de cosmétiques. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente.

Sephora est une société du groupe **LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON**.

A – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

▪ Développement de la société :

Sephora a poursuivi, au cours de l'année 2025, son propre développement en France et à l'étranger en soutenant ses filiales. En 2025, le chiffre d'affaires est en progression de +6,6% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2 678 millions d'euros. Toutefois cette évolution doit être nuancée, car les ventes en France sur notre marché domestique sont en retrait de -1%, et seules les ventes aux filiales Européennes ont continué leur croissance significative (+20%) grâce à des marchés toujours bien orientés pour Sephora sur ces pays, et grâce à la poursuite de la centralisation des achats par Sephora SAS, qui revend donc de plus en plus à ses filiales.

▪ Evolution et perspectives d'avenir :

Le premier trimestre 2026 a bien démarré en termes de ventes, et reste conforme aux objectifs du Budget. Par rapport à 2025, la croissance est toujours positive à taux de change constant, mais devient négative à taux de change courant, en raison principalement de la baisse du Dollar US d'environ -10%. Surtout, il nous faut tenir compte de la rapide dégradation de l'environnement international depuis les récents débuts de la guerre au Moyen-Orient. Dans ce contexte, nous devons rester prudents sur l'atteinte des objectifs 2026.

B – PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES :

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthode comptable décrit ci-dessous.
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Ce règlement n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes au 31/12/2025 hormis la nouvelle présentation des états financiers.

IMMOBILISATIONS :

Les éléments d'actif immobilisé apportés à l'occasion des opérations de fusion ont été inscrits dans les comptes de la société absorbante en reprenant les valeurs figurant au bilan des sociétés absorbées (prix de revient d'origine, amortissements pratiqués, provisions pour dépréciation). Les amortissements ont continué à être calculés d'après les valeurs d'origine figurant au bilan des sociétés absorbées.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les droits de marque, les fonds de commerce acquis, ne sont pas amortis car protégés juridiquement, ils sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur une période de 1 à 7 ans. Un amortissement dérogatoire est constaté pour les biens éligibles en résultat exceptionnel.

Les immobilisations incorporelles libellées sous la mention « Fonds Commercial » correspondent à :

- Des fonds de commerce pour 112.015 K€
Dans ce montant figure l'allocation du mali technique constaté en 2004 lors de l'absorption de Sephora France par Sephora S.A. à hauteur de 88.193 K€. Ce mali technique est considéré comme assimilable à un fonds de commerce dont la durée d'utilisation est non limitée.
- Des droits au bail pour 42.237 K€

Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, sur les fonds de commerce et les droits au bail.

La valeur comptable des magasins est comparée à leur valeur d'utilité déterminée sur la base des cash-flows générés par son activité. Si pour un magasin donné, ces cash-flows sont négatifs, et s'il n'est pas couvert par d'autres magasins bénéficiaires sur la même zone de chalandise, alors une dépréciation du fonds de commerce est comptabilisée.

Sur la base des tests mis en œuvre à la clôture des comptes de l'exercice 2025, aucun fonds de commerce n'a été déprécié.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur les durées suivantes :

INTITULE	DUREES
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Installations, matériels, outillages	5 ans
Matériel de bureau informatique	2 à 3 ans
Mobilier de bureau	5 ans et 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est constituée dès lors qu'apparaît une perte probable. C'est le cas lorsque des opérations de relocalisation et de rénovation connues au moment de l'arrêté des comptes vont conduire à passer en perte des immobilisations pour leur valeur nette comptable.

Dans cette hypothèse, une provision est comptabilisée à hauteur de 100% de cette valeur nette comptable. Au 31/12/2025, cette provision s'élève à 4.201 K€ (contre 3.401 K€ fin 2024).

Une provision pour remise en état des magasins est constituée dès lors qu'une clause du bail le prévoit, et ce, pour couvrir les coûts inhérents aux travaux permettant de restituer au bailleur le local en l'état initial, sur la base d'un coût moyen au m2. Cette provision est actualisée chaque année.

Au 31/12/2025, cette provision s'élève à 6.965 K€ (contre 6.554 K€ fin 2024).

1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. La valeur d'usage est calculée, soit à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie soit en fonction de la situation nette de la filiale.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les coûts d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans par la constatation d'amortissements dérogatoires.

1.4 Tableau des filiales et participations

Informations relatives aux filiales et participations

L'annexe inclut un tableau des filiales et participations requis par l'article L. 233-15 du code de commerce selon le modèle suivant :

Tableau des filiales et participations												
Filiales et participations	Informations financières		Capitaux propres (2)	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2025 (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)	Observations
	Brute	Nette										
	Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)											
SEPHORA ASIA PTE LTD	57 131 915	100,00%	56 280 764	56 280 764	-1	0	4 040 757	-5 596 528	0			
SEPHORA PORTUGAL PERFUMERIA LDA	5 000 000	100,00%	11 264 396	11 264 396	0	0	66 047 000	3 837 000	3 659 151			
SEPHORA POLSKA SP ZOO	11 845 534	100,00%	30 396 617	30 396 617	0	0	294 188 276	14 508 219	6 557 684			
SEPHORA GREECE SA	128 000	100,00%	51 518 378	51 518 378	0	0	114 806 000	11 785 000	10 137 111			
SEPHORA SRO (Rép. Tchèque)	2 607 583	100,00%	2 120 216	2 120 216	0	0	85 720 514	6 223 484	1 644 264			
AVENUE HOCHÉ	47 854 391	100,00%	184 830 756	52 431 748	0	0	281 100 111	7 379 852	0			
BEAUTY IN MOTION SDN BDH (Malaisie)	1 887 505	100,00%	2 018 506	2 018 506	0	0	107 532 868	7 860 070	5 649 008			
SEPHORA SWEDEN AB	4 620	100,00%	7 666 601	7 666 601	0	0	47 211 690	2 239 053	2 961 058			
SEPHORA AUSTRALIA PTY LTD	43 796 712	100,00%	43 711 939	43 711 939	0	0	210 123 087	-12 706 691	0			
SEPHORA DANMARK APS	10 711	100,00%	10 024 522	10 024 522	0	0	29 996 108	570 919	0			
SEPHORA SWITZERLAND SA	2 684 131	100,00%	2 300 966	2 300 966	0	0	76 845 615	7 243 062	10 892 781			
S+ SAS	40 000	100,00%	40 000	40 000	0	0	315 261 000	-9 181 000	0			
SEPHORA LUXEMBOURG SARL	12 000	100,00%	12 563	12 563	0	0	17 275 000	1 523 000	1 581 649			
SEPHORA KOSMETIC A.S	3 201 166	100,00%	43 189 851	43 189 851	0	0	303 270 504	38 556 878	11 673 701			
SEPHORA GERMANY GMBH	2 725 000	100,00%	42 725 000	42 725 000	0	0	143 835 000	439 000	0			
SEPHORA MONACO SAM	150 000	98,67%	150 000	150 000	0	0	10 123 000	2 152 000	2 006 708			
PT SEPHORA INDONESIA	148 115	99,00%	226 937	226 937	0	0	5 947 046	98 947	0			
SEPHORA HONG KONG LTD	0	100,00%	0	0	0	0	39 712 705	-2 117 186	0			
SEPHORA NEW ZEALAND LTD	2 428 852	100,00%	2 967 448	2 967 448	0	0	13 279 539	-3 232 997	0			
SEPHORA KOREA LTD	0	100,00%	0	0	0	0	0	-1 321 684	0			
SEPHORA COSMETICS ROMANIA SA	93 784	100,00%	42 997 850	42 997 850	0	0	117 494 153	10 788 144	12 401 753			
SEPHORA BULGARIA EOOD	652 408	100,00%	8 700 000	8 700 000	0	0	13 285 626	1 709 788	1 200 320			
SEPHORA COSMETICS DOO	204 074	100,00%	7 724 000	7 724 000	0	0	20 189 287	2 485 162	2 473 902			
SEPHORA MOYEN ORIENT SA	429 461	75,00%	133 569 908	133 569 908	0	0	0	156 805 309	115 690 942			
SEPHORA MEXICO SRLCV	13 033 857	82,35%	15 842 705	15 842 705	0	0	235 921 004	12 908 113	0			
CHANNEL ISLANDS COMMERCIAL GROUP LIMITED	115 204	100,00%	14 864 176	14 864 176	0	0	0	316 434	0			
FEELUNIQUE INTERNATIONAL LIMITED	115	100,00%	1 130 774	1 130 774	0	0	301 334 296	-2 041 143	0			
SEPHORA BELGIQUE	62 000	100,00%	61 500	61 500	0	0	0	0	0			
SEPHORA CROATIE	500 000	100,00%	500 000	500 000	0	0	0	0	0			
PT CMA	509 143	99,90%	613 028	613 028	0	0	0	49 203	0			
A. Total des filiales			717 449 401	585 050 394	-1	0			188 530 031			
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)												
SEPHORA SINGAPORE PTE LTD	2 846 739	40,00%	1 187 788	1 187 788	0	0	114 566 986	-2 271 673	0			
LVMH IBERIA SL	0	17,11%	42 045 112	42 045 112	0	0	0	0	8 725 362			
B. Total des participations			43 232 899	43 232 899	0	0			8 725 362			
C. Total des filiales et des participations (A + B)			760 682 301	628 283 294	-1	0			197 255 393			
Renseignements concernant les participations (<= 1%)												
SEPHORA COSMETICS PVT LTD	947	1,00%	17	17	0	0	9 491 533	267 808	0			
SEPHORA THAILAND CO LTD	13 434 360	1,00%	3	3	0	0	86 864 548	3 411 220	0			
D. Total des titres dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1%			20	20	0	0			0			

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

2. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Conformément aux contrats de ventes, les créances sont principalement constatées à l'expédition.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances échues depuis plus de 6 mois et moins de 1 an sont dépréciées à hauteur de 50 %, entre 1 an et 18 mois pour 75 % et au-delà de 18 mois pour 100%.

3. STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le coût d'achat moyen pondéré inclus le coût d'achat des produits diminué des remises sur factures auxquels s'ajoutent les frais d'approche.

Stocks et en-cours (montant brut en €)

Postes	Exercice N	Exercice N-I
Matières premières et autres approvisionnements	6 638 785	7 361 905
En-cours de production	0	0
Produits finis	0	0
Marchandises	335 180 695	320 885 084
Total	341 819 479	328 246 989

Une provision pour dépréciation est calculée sur cette valeur des stocks diminuée des RFA en stock.

A fin décembre 2025, cette provision est constituée en fonction :

- du délai de rotation sur les produits « actifs »,
- des dates d'entrée en stock pour les « Nouveautés » et les « One Shot » (produits événementiels)
- des dates d'inactivation pour les « inactifs » (produits retirés de la vente et non repris par les fournisseurs).

Pour les produits « Nouveautés », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 5% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,

Pour les produits « actifs », les taux appliqués sont les suivants :

- Taux de 1% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 0 et 12 mois
- Taux de 10% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 12 et 18 mois
- Taux de 15% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 18 et 24 mois
- Taux de 30% pour les produits avec un délai de rotation supérieur à 24 mois.

Pour les produits « One shot », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 15% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,
- Taux de 30% pour les produits entrés entre 12 mois et 24 mois,
- Taux de 80% pour les produits entrés depuis plus de 24 mois

Pour les produits « Inactifs », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 30% pour les produits retirés de la vente depuis moins de 3 mois,
- Taux de 50% pour les produits retirés de la vente entre 3 mois et 6 mois
- Taux de 75% pour les produits retirés de la vente entre 6 mois et 12 mois
- Taux de 90% pour les produits retirés de la vente entre 12 et 24 mois
- Taux de 100% pour les produits retirés de la vente depuis plus de 24 mois.

Pour les produits retirés de la vente mais faisant l'objet d'une reprise par les fournisseurs, la provision est égale à 20% de la valeur de ces produits.

Pour les produits identifiés en destruction et en casse, la provision est égale à 100% de la valeur de ces produits.

Une provision pour démarque est constituée pour couvrir le risque d'écart de stocks entre la date de l'inventaire complet réalisé en cours d'année et la clôture fiscale du 31 décembre. Le calcul est le suivant :

Chiffre d'affaires entre date d'inventaire et 31 décembre multiplié par le taux de démarque constaté lors du précédent inventaire complet – montant réel des écarts sur stock constaté entre ces deux dates.

Dépréciations des stocks et en-cours (montant en €)

Postes	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	901 837	821 118	CAMP coût de transport inclus et RFA en stock déduites
Encours de production	0		
Produits finis	0		
Marchandises	39 651 368	34 317 106	CAMP coût de transport inclus et RFA en stock déduites
Total	40 553 205	35 138 224	

4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités, la société est impliquée ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, les relations avec ses salariés et toutes autres matières inhérentes à ses activités. La société estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

A titre d'information, les dotations pour risques et charges de l'exercice se sont élevées à 17 592 K€. Les reprises se montent, quant à elles, à 13 957 K€.

Ces dotations et reprises se décomposent de la façon suivante :

Provisions et passifs éventuels : tableau des provisions (montant exprimé en €)

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour renouvellement des baux	2 266 914	880 782	0	347 569	2 800 127
Provisions pour remise en état des magasins	6 554 251	1 762 657	0	1 352 408	6 964 500
Provisions pour pertes de change	265 228	552 206	265 228	0	552 206
Provisions pour indemnités départs en retraite	4 333 353	505 029	95 710	0	4 742 672
Provisions pour litiges sociaux	10 350 735	8 833 562	1 977 894	7 195 017	10 011 385
Provisions pour impôts	778 612	0	278 612	500 000	0
Provisions programme Cartes de fidélité	7 781 495	388 886	0	0	8 170 380
Autres provisions pour risques	7 745 002	4 669 000	0	1 945 000	10 469 002
Total	40 075 589	17 592 122	2 617 445	11 339 994	43 710 272

Les reprises non utilisées à hauteur de 11.340 K€ concernent principalement les provisions pour litiges sociaux (7.195 K€). Ces reprises non utilisées peuvent provenir de transferts de statut déductible et non déductible et inversement.

Programme de fidélité Sephora

Le programme de fidélité Sephora accorde des points, sur la base de 1€ acheté = 1 point. A partir de 150 points accumulés, le client fidèle se voit offrir 3 types de récompense : un bon de remise de 10% sur son prochain achat, ou un produit cadeau offert à choisir parmi une liste, ou un don de 5€ au profit d'une association. Ces récompenses sont valables 3 mois.

En respect de l'avis 2004-E du comité d'urgence de la réglementation comptable, Sephora constate une provision pour risque sur la base du coût de revient de l'avantage accordé dès l'octroi de ce dernier. La provision est calculée à partir du nombre de points non utilisés et du nombre de bons de réduction émis et non périmés, pondérée d'un coefficient de probabilité d'utilisation.

Le montant au bilan fin 2025 est de 8.170 K€ (contre 7.781 K€ fin 2024).

5. REMISES DE FIN D'ANNEE A RECEVOIR

Les Remises de Fin d'Année à recevoir sont constatées au bilan en diminution du poste Fournisseurs de marchandises.

C – NOTES SUR LE BILAN :

Les chiffres figurant dans les tableaux présentés ci-après sont exprimés en euros.

1. BILAN

1.1 Immobilisations (tableau DGI 2054 cf.ci après)

Tableau des immobilisations - Cadre général

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)	Montant brut à l'ouverture de	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		476 266 600	69 059 533	24 557 822	520 768 311
Immobilisations corporelles		422 308 063	36 909 288	7 295 556	451 921 795
Immobilisations financières		857 163 040	189 927 047	187 897 523	859 192 564
Total		1 755 737 703	295 895 868	219 750 901	1 831 882 669

1.2 Amortissements et dépréciations (tableau DGI 2055 cf.ci après)

Tableau des amortissements - Cadre général

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles		entre 3 et 5 ans	dégressif	172 845 030	41 948 808	11 683 754	203 110 084
Immobilisations corporelles		entre 2 et 10 ans	linéaire / dégressif	338 260 807	28 237 030	4 871 178	361 626 660
Immobilisations financières		néant	néant				0
Total				511 105 838	70 185 838	16 554 931	564 736 744

Tableau des dépréciations

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)	Dépréciations à l'ouverture de	Augmentations : dotations de	Diminutions : reprises de	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		3 835 722	3 565 274	3 926 055	3 474 941
Immobilisations corporelles		3 401 271	4 446 450	3 646 387	4 201 334
Immobilisations financières		152 170 963	0	19 771 956	132 399 007
Stocks et en-cours		35 138 224	40 253 205	34 838 224	40 553 205
Créances		6 944 194	6 582 509	6 881 270	6 645 434
Total		201 490 374	54 847 439	69 063 891	187 273 921

1.3 Provisions

Provisions et passifs éventuels : tableau des provisions (montant exprimé en €)

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour renouvellement des baux	2 266 914	880 782	0	347 569	2 800 127
Provisions pour remise en état des magasins	6 554 251	1 762 657	0	1 352 408	6 964 500
Provisions pour pertes de change	265 228	552 206	265 228	0	552 206
Provisions pour indemnités départs en retraite	4 333 353	505 029	95 710	0	4 742 672
Provisions pour litiges sociaux	10 350 735	8 833 562	1 977 894	7 195 017	10 011 385
Provisions pour impôts	778 612	0	278 612	500 000	0
Provisions programme Cartes de fidélité	7 781 495	388 886	0	0	8 170 380
Autres provisions pour risques	7 745 002	4 669 000	0	1 945 000	10 469 002
Total	40 075 589	17 592 122	2 617 445	11 339 994	43 710 272

1.4 Etat des créances et des Dettes

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice (montant en €)

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	98 510 243	96 769 387	1 740 856
Créances de l'actif circulant	469 041 731	469 030 381	11 350
Charges constatées d'avance	5 381 267	5 381 267	0
Total	572 933 241	571 181 035	1 752 206

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice (montant en €)

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	143 113 625	143 113 625		
Fournisseurs et comptes rattachés	633 981 070	633 981 070		
Autres dettes	78 658 649	78 658 649		
Produits constatés d'avance	8 485 287	8 485 287		
Total	864 238 630	864 238 630	0	0

1.5 Capitaux propres

Le capital social est composé par 26 085 500 actions de 3 euros de valeur nominale.

Montants exprimés en milliers d'euros

Comptes	Solde d'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes	Amort. dérogatoire	Solde de clôture
Capital	78 257					78 257
Primes d'émission et de fusion	185 097					185 097
Réserves légales	7 826					7 826
Autres réserves	32 968					32 968
Report à nouveau	253 057	341 480		-290 071		304 466
Résultat de l'exercice	341 480	-341 480	329 069			329 069
TOTAL	898 684	0	329 069	-290 071	0	937 682
Provisions réglementées	89 718				19 448	109 166
TOTAL CAPITAUX PROPRES	988 402	0	329 069	-290 071	19 448	1 046 848

1.6 Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2025
Clients factures à établir	20 819
Fournisseurs avoirs à recevoir	101 452
Créances sociales et fiscales	28
Créances diverses	149
	122 448

1.7 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2025
Clients avoirs à établir	22 138
Charge à payer sur perte de change	0
Dettes sociales et fiscales	99 667
Dettes diverses	0
Fournisseurs factures non parvenues	155 518
Fournisseurs immobilisations factures non parvenues	13 312
Intérêt comptes courants et comptes bancaires	78
Intérêt sur emprunts	0
	290 713

1.8 Produits et charges imputables à un autre exercice

Montants exprimés en milliers d'euros

	Au 31/12/2025
Charges constatées d'avance (*)	5 381
Produits constatés d'avance (**)	8 485

(*) Les charges constatées d'avance concernent principalement l'étalement de droits d'entrée (baux), d'assurance et de maintenance informatique.

(**) Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des participations aux travaux reçues de nos bailleurs.

D. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

1.1 Chiffre d'affaires

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	VENTES DE MARCHANDISES	PRESTATIONS DE SERVICES (*)	Total
France	1 573 228	68 545	1 641 773
Export et CE	808 339	227 678	1 036 017
	2 381 567	296 223	2 677 790

Les prestations de services sont majoritairement constituées de royalties, de management fees et de prestations logistiques facturées aux filiales.

On y trouve également des refacturations médias et animations aux différentes marques.

1.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	CHARGES	PRODUITS	NET
Provision sur titres, sur comptes courants filiales, situation nette filiale	0	0	0
Pertes sur filiales	0	0	0
Intérêts comptes courants intra-groupe	3 402	1 411	-1 991
Pertes et gains de change	12 049	6 186	-5 863
Autres mouvements sur provisions	840	20 991	20 151
Autres frais et produits financiers	16	667	651
Dividendes reçus	0	197 255	197 255
Opérations en capital	19 772	0	-19 772
TOTAL	36 079	226 510	190 431

1.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

INTITULES	CHARGES	PRODUITS	NET
Opérations de gestion (boni liquidation et idté exceptionnelle)	0	1 577	1 577
Amortissements dérogatoires	56 973	37 525	-19 448
Autres amortissements et provisions	3 820	779	-3 041
TOTAL	60 793	39 880	-20 912

Le résultat exceptionnel 2025 est une perte de -20.9 millions d'euros provenant principalement de la variation nette des amortissements dérogatoires.

1.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant & Participation	Résultat Exceptionnel	Résultat net Comptable
Social avant IS	412 004 402	-20 912 113	391 092 289
Retraitements extra-comptables	-182 231 988	-1 731	-182 233 719
Base imposable	229 772 414	-20 913 844	208 858 570
Impôt sur les bénéfices	-71 249 309	6 485 099	-64 764 210
Crédits d'impôt			3 049 582
Imputations diverses			-308 533
Impôts sur les bénéfices de l'exercice :			-62 023 162
<i>Dont quote-part contribution exceptionnelle (20,6%) sur le montant de l'impôt sur les bénéfices</i>			-10 851 663

(*) L'impôt sur les sociétés est calculé au taux de 25 %.

Une contribution sociale de 3,3% est calculée sur la partie de l'impôt sur les sociétés dépassant 763 K€.

Le montant des crédits d'impôts dont bénéficie Sephora SAS pour l'exercice 2025 s'élève à 3 049 K€ dont 2 800 K€ au titre du versement à la Fondation Louis Vuitton. A noter qu'il n'y a pas de Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2025.

	Montant
Crédit d'impôt recherche	0
Autres crédits d'impôts (mécénat)	2 918 457
Autres crédits d'impôts (famille)	131 125
Total	3 049 582

E. INFORMATIONS DIVERSES :

1. Situation fiscale différée ou latente

▪ Impôts différés Actif

Montants exprimés en milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2025	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Provisions Risques & Charges	19 882	5 136	1 781	21 664	5 596
Provisions sur stocks	29 271	7 561	4 295	33 565	8 670
Provisions créances clients	6 677	1 725	-301	6 376	1 647
Dépreciations immobilisations corporelles & incorporelles	0	0	0	0	0
Participation	16 175	4 178	-2 551	13 625	3 519
C3S	3 476	898	67	3 543	915
Autres taxes	2 355	608	-36	2 319	599
Factures à recevoir non déductibles	0	0	1 105	1 105	285
Impact des marges arrières	45 900	11 856	330	46 230	11 941
Autres différences temporaires	18 664	4 821	-3 538	15 126	3 907
Ecart de conversion	270	70	87	356	92
Déficits reportables	0	0	0	0	0
Impôt différé Actif	142 670	36 852	1 239	143 910	37 172

▪ Impôts différés Passif

Montants exprimés en milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2025	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Ecart de conversion	-265	-69	-287	-552	-143
Impôt différé Passif	-265	-69	-287	-552	-143

(*) Ces impôts différés sont calculés au taux de 25,83% qu'ils soient considérés à court terme comme à long terme.

2. Filiales et participations

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

3. Effectifs exercice 2025 (ETP)

Répartition des effectifs par catégorie

Catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	0
Employés, techniciens, agents de maîtrise	4 242
Cadres et ingénieurs	1 317
Total	5 559

4. Engagements pour indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC 2003-R01.

Cette indemnité fait l'objet d'une provision présentée au bilan en provision pour risques et charges dans son intégralité.

Les calculs, effectués par le Cabinet Mercer, impliquent la prise en compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- probabilité de présence jusqu'à la date de la retraite,
- taux de mortalité à l'âge de la retraite,
- taux d'inflation de 2% (sans changement par rapport à 2024),
- taux d'actualisation de 3,80% (hausse de 0.35 points par rapport à 2024),
- taux d'évolution des salaires de 3% (sans changement par rapport à 2024),
- âge de départ en retraite de 65 ans en moyenne pour les cadres (sans changement par rapport à 2024) et entre 62 ans et 64 ans pour les non-cadres (sans changement par rapport à 2024),
- taux de charges sociales moyennes de 47% (sans changement par rapport à 2024).

Au total, au 31 décembre 2025, la provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 4.743 K€ (contre 4.333 K€ fin 2024).

Les droits de l'année, l'amortissement des écarts actuariels et la charge d'intérêts de l'année sont enregistrés en résultat d'exploitation.

5. Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- **Engagements donnés au titre des loyers sièges et magasins :**

Cautions de la **Société Générale** pour un montant de 17.241.563 euros,
Cautions de la **BNP Paribas** pour un montant de 2.497.078 euros.

- **Engagements donnés au titre des cautions bancaires :**

Il s'agit de lettres de confort et de garantie à première demande données auprès d'établissements bancaires au profit de nos filiales étrangères pour un montant de 84 587 173 euros (contre 184 497 655 euros fin 2024).

DECLARATION GLOBALE DES COUVERTURES DE CHANGE REALISEES SUR LES MARCHES FINANCIERS

En milliers d'euros

Instruments de couverture utilisés ⁽¹⁾		Opérations d'exploitation (achats/ventes) dont opérations réalisées ⁽¹⁾ :		Résultats des instruments sur opérations couvertes réalisées ⁽²⁾	Résultats des instruments sur opérations couvertes de l'exercice suivant ⁽²⁾
Nature	Montant				
Contrat de change à terme	2 292 675	Ventes	2 292 675	- 7 041	0
	0	Achats	0	0	0
Option de change	153 105	Ventes	39 718 224	2 612 807	3 034 708
	075	Achats	0	0	0

(1) '- ', la société est acheteuse de devises.
'+', la société est vendeuse de devises.

(2) '- ', la société réalise une perte.
'+', la société réalise un profit.

6. Régime Fiscal

La société Sephora SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale, la société tête de groupe étant :

LVMH
22 avenue Montaigne
75008 PARIS

La charge d'impôt comptabilisée ne présente pas de divergence avec l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

7. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton
	22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS
	SIRET : 775 670 417 00051
	22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton
	22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS
	SIRET : 775 670 417 00051
	22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS

8. Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Néant.